L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 JUIN 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 18 JUIN 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se cèdent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier—Au coin des rues Phi lip et Annonciation—Le contenu d'une pharmacie.

Une circulaire du gouvernement français au sujet de l'organisation du travail à l'étranger.

Voici le texte de la circulaire adressée, par M. Ribot, aux agents de la France à l'étranger, sur l'organisation du travail:

Paris, le 30 mai 1890.

Monsieur,

Les questions qui se rattachent à la situation matérielle, intellectuelle et morale des ouvriers prennent, dans tous les pays, une place de plus en plus large parmi celles qui occupent l'attention des pouvoirs publics.

C'est, à n'envisager que le point de vue économique, une conséquence naturelle du développement toujours croissant de la grande industrie, qui a multiplié partout les agglomérations ouvrières et profondément modifié les conditions du travail manuel.

L'intérêt que ces questions éveillent ne s'est manifesté nulle part d'une manière plus effective que dans notre pays. Le principe de l'égalité devant la loi, qui inspire toute notre législation depuis un siècle, a assuré aux ouvriers français, au moment même où s'annonçait la transformation industrielle à laquelle nous assistons, une situation particulièrement favorable, et l'amélioration de leur sort est devenue, notamment dans les vingt dernières années, sous l'influence du caractère démocratique de nos institutions, l'une des préoccupations dominantes du législateur.

Actuellement, leurs droits politiques sont plus étendus que ceux des ouvriers d'aucun autre Etat d'Europe; la faculté d'association leur a été reconnue dans les conditions les plus larges; des mesures efficaces ont été prises pour protéger leur vie et leur santé dans les établissements industriels qui présentaient pour eux des dangers; le travail des enfants et des filles mineures a été réglementé; enfin les pouvoirs publics se sont efforcés de multiplier pour les enfants et et les adultes les moyens d'acquérir l'instruction.

L'assistance a été donnée plus libéralement aux malades, aux femmes en couches, aux vieillards, et l'initiative privée est venue en aide à l'Etat en créant des hôpitaux, des caisses de secours et de retraite, des habitations ouvrières, des institutions coopératives, des sociétés de prévoyance et de protection.

Ainsi que vous le savez, monsieur, d'autres mesures sont actuellement soumises à l'examen des Chambres françaises; d'autres plus importantes encore sont en préparation.

Il m'a paru qu'au point où nous sommes arrivés l'étude des réformes qui restent à accomplir serait grandement facilitée si l'administration et le Parlement avaient entre les mains une série de travaux faits, au même moment, sur la condition des ouvriers dans les autres Etats industriels.

Mon département possède déjà à cet égard d'assez nombreux renseignements; mais ils sont disséminés dans des rapports qui lui ont été adressés par nos agents diplomatiques et consulaires à l'occasion des lois nouvelles, ou en réponse à différentes circulaires de mes prédécesseurs, notamment à celles du 30 janvier 1882 sur les sociétés coopératives, les sociétés de crédit mutuel et les banques populaires; du 20 février 1884 sur la situation des ouvriers étrangers comparée à celle des ouvriers nationaux dans les divers pays; du.... sur les grèves, leurs causes et leur effets; et du 16 octobre 1889 sur les associations professionnelles (patronales, ouvrières, agricoles).

Des indications vont, en outre, me parvenir sur la question spéciale de la durée de la journée de travail des adultes, en réponse à ma circulaire du 14 du présent mois. Ces diverses informations, si utiles qu'elles soient, ne peuvent suffire, toutefois, pour permettre d'apprécier complètement l'état actuel de la question ouvrière dans les principaux pays.

J'ai, en conséquence, décidé de demander des rapports d'ensemble sur ce sujet aux représentants de la République dans les divers pays, particulièrement en Angleterre, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Suisse, en Belgique, en Russie, en Italie, dans les Pays-Bas, en Suède et Norvège, en Danemark et aux Etats-Unis.

Ces rapports devront contenir à la fois un résumé de la législation concernant les ouvriers (en spécifiant si, en fait, elle est appliquée), l'indication des projets de loi en voie d'élaboration, ainsi qu'un aperçu des réformes auxquelles l'opinion publique paraîtrait favorable.

Les points à examiner seraient les suivants:

Caractères généraux de la question ouvrière dans chaque pays; nombre des ouvriers par rapport à celui des patrons; nombre des ateliers et manufactures; condition de l'ouvrier au point de vue politique, social et économique; salaires (rapport entre le prix de la main d'œuvre, le chiffre de la production et le prix des subsistances); intervention des pouvoirs publics dans le contrat de travail; mesures prises en ce qui concerne les établissements dangereux ou insalubres; protection des enfants, des filles et des femmes; durée de la journée de travail des adultes; travail du dimanche; fixation et paiement des salaires; responsabilité des patrons en cas d'accidents; concurrence faite dans le pays aux ouvriers nationaux par les immigrants étrangers; conflits entre patrons et ouvriers, leurs causes habituelles et les moyens employés pour les prévenir et pour y mettre fin; écoles; caisses de secours et de retraite; institutions coopératives; habitations ouvrières; sociétés de crédit et banques populaires.

Je vous serai obligé, monsieur, de vouloir bien prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour être en mesure de me faire parvenir avant le 1er septembre, en ce qui concerne le pays où vous résidez, un rapport sur les divers points que je viens d'indiquer.

Vous apprécierez quels sont les consuls, relevant de votre mission, qui seraient plus particulièrement en situation de concourir avec le personnel de votre ambassade à la préparation de telle ou telle partie de ce travail, dont je n'ai pas besoin de vous signaler l'importance.

Agréez, monsieur, les assurances de ma haute considération.

RIBOT.

La ministre compte recevoir les renseignements des agents français à l'étranger, au mois d'août, et les réunir pour en faire un Livre jaune qui sera distribué au Parlement, en octobre.

Preston's "Hed-Ake" est un remède certain et immédiat pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez-le à votre pharmacien; soyez guéri pendant que vous attendez ou faites-vous rembourser.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 14 juin:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Presque tous les travaux des champs ont été suspendus à partir de vendredi, à midi, par suite des pluies torrentielles qui ont duré, depuis ce jour, jusqu'à lundi. La pluie a cessé complètement, mardi; et, aujourd'hui, mercredi, on pouvait apercevoir des travailleurs dans les champs. Cette interruption forcée est survenue d'une façon bien inopportune, attendu que le plant de cannes est prêt pour le sarclage. Il est à espérer que nous allons avoir un temps sec, pour permettre à cette opération de se poursuivre rapidement. St-Médard ne nous a pas été très propice, cette année, et il ne manque pas de prophètes pour nous prédire une longue série de pluies. Fort heureusement, l'atmosphère se plaît souvent à contrarier le préjugé; nous espérons bien qu'en cette occasion, elle voudra bien, une fois de plus, lui donner tort. Toutes nos récoltes sont riches en promesses et il y a lieu de compter sur d'abondantes récoltes. Les souches seules laissent à désirer. On se rappelle que le plant était pauvre, l'an dernier; c'est, chez elles, une débilité héréditaire. La gelée de mars est venue aggraver le mal.

—J'ai visité, hier, Evan Hall, Souvenir, Palo Alto, Crescent, Belle Terre, Peytavin. Le plant, sur toutes ces propriétés, est superbe. Sur Evan Hall, M. Ellis a fait des paris qui semblent devoir lui réussir. Il a parié pour un rendement devant dépasser, de beaucoup, 4,000,000 de livres.

Sur Souvenir, M. Bourgeois a un plant de cannes superbe.

Palo Alto maintient son ancienne réputation et compte dépasser les meilleurs rendements du passé.

Crescent déclinait depuis plusieurs années, quand ses propriétaires—MM. B. Leman frères—eurent l'heureuse idée d'y attirer M. Fulgence Bourgeois, qui, depuis plusieurs années, gérait, avec tant de succès, Souvenir. Dès son arrivée, M. Fulgence Bourgeois a tout transformé. Il cultive environ 620 acres, dont 250 en plant de cannes, en excellent état. Le maïs est également bon, mais les souches sont très pauvres, comme, du reste, on s'y attendait, mais il y ajoute la culture des légumes de toutes sortes, depuis le chou-fleur jusqu'à la patate douce.

M. Bourgeois a creusé des fossés larges et profonds—entr'autres, un canal long de 17 acres, et large de 20 pieds, qui va se relier avec le Canal de la Compagnie. Il a été aidé, dans son œuvre, par M. Bouchereau, son bras droit, qui était déjà employé, avec lui, sur Souvenir, et qui l'a suivi, sur Crescent.

Sur Belle Terre, également à MM. Leman frères, M. Leblanc a 270 acres de plant de canes, qui justifient bien le nom de Belle Terre, qu'on a donné à cette propriété. Une partie est déjà sarclée et promet beaucoup. On parle d'un rendement de 50 tonnes à l'acre—ce qui paraît fabuleux. Les souches sont très irrégulières, et, parfois, clairsemées. Le maïs est superbe, il est entouré de fèves d'engrais, semées en zig-zags, formant des S sans fin.

Peytavin, en arrière de Belleterre, donnera une bonne moyenne de maïs; mais il a été semé trop tard.

Sur Ste-Elisabeth, le capt. Nolan, a de très beau maïs et d'autres produits en abondance.

J'aurais voulu vous faire part, à temps, de tous les détails, mais le train de la malle ne portait pas d'agent, ce dernier ayant été retenu à Bâton Rouge. Les anti-loterie prétendent qu'il a été corrompu par elle. C'est absurde, mais le fait seul de la possibilité de se racontar, prouve la croyance qu'on a dans l'omnipotence de la loterie.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Nous avons, maintenant, trop de pluie. On n'a pas encore fini de sarcler le maïs, et les fortes ondées des jours derniers, contrarient beaucoup cette besogne. La canne, le maïs sont, cependant, si avancés, qu'ils peuvent supporter de fortes pluies, sans en souffrir. Ces pluies sont, surtout, un empêchement pour ceux qui essaient de ressemer les terrains inondés—ceux du bas Grosse-Tête, par exemple. Chaque jour de délai diminue leurs chances d'une récolte convenable. Si le proverbe français est vrai, comme il a plu le jour de la St-Médard, nous sommes condamnés à 40 jours de pluie.

—Une partie des habitants de la région inondée de Grosse-Tête et de Maringouin demandent des secours au gouvernement; ils en ont vraiment besoin et l'on ne devrait pas le leur refuser. Pendant l'inondation, il leur a fallu s'échapper sans moyen de soutenir leurs familles, aujourd'hui que les voilà revenus, ils essaient de faire de nouvelles récoltes, mais il leur faut vivre en attendant qu'ils puissent vendre leurs produits.

—MM. Edwards et Haubtman sont en train de construire un vacuum pan, pour Euréka, propriété de M. Hanlon. C'est un grand et coûteux travail. M. Hanlon semble ne pas se préoccuper des effets du tarif McKinley. Les constructeurs se sont engagés à faire marcher leurs appareils à la satisfaction parfaite de tous, pendant 30 jours, avant d'être payés complètement. Si beaucoup de planteurs avaient pris cette précaution, ils se seraient évité bien des débours, bien des procès.

—Le juge Doffel, du district d'Ascension, est ici pour présider l'affaire malheureuse de M. H. Desobry, accusé du meurtre de John Marix.

—M. R. W. Powers a perdu son bateau ferry, la semaine dernière; le bateau a sombré au moment où il atterrissait. Il est complètement perdu.

—Tout le monde se ressent, ici, plus ou moins des effets de la gelée de mars. Même les mûriers sauvages, ordinairement si abondants, ici, ont été tués. Néanmoins, les figues commencent à grossir; elles compenseront, en partie, les autres pertes.

—On se préoccupe beaucoup, ici, du changement proposé dans les districts judiciaires. Iberville, Ascension, St-Jacques, St-Jean-Baptiste formant le 19e District judiciaire, donneraient beaucoup de besogne à l'avocat de district et au juge. Il est probable, même, qu'il faudra à ces derniers l'aide de juges de paix compétents, pour se tirer d'affaire. On demande aussi, à grands cris, une loi générale d'Etat, pour sauver les levées des déprédations des animaux errants.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Les choses commencent à reprendre leur aspect normal; les esprits se rassurent, et le courage revient, à mesure que se relève l'espoir de faire quelque récolte. Pour beaucoup, il y a moyen de faire au moins une demi-récolte, et même davantage. S'il ne nous arrive pas une nouvelle catastrophe, l'année 1890 ne comptera pas au nombre des plus mauvaises.

—Le jury de police s'est réuni, hier soir, et a voté une ordonnance créant deux syndics de chemin—un, au-dessus de la levée Morganza, et l'autre au dessous. Ces deux fonctionnaires sont chargés de veiller à ce que les chemins soient en bon état, à ce que les levées soient convenablement drainées, à ce que l'on fasse disparaître tout animal errant. En retour, ils reçoivent, chacun, un salaire de $300. Auparavant, chaque ward, le long du fleuve, avait un inspecteur et un pour chasser les cochons; le premier ne recevait aucun salaire, et le second, qu'une somme ridicule ment faible; aussi, rien n'était convenablement fait. Maintenant, nous devons avoir une bonne inspection, et nous sommes assurés d'être débarrassés de tout animal malfaisant. Toute négligence du fonctionnaire est punie d'une amende de $25.

—Les crevasses Lanaux et Belsons ont été fermées, la semaine dernière; tout le sol, dans le voisinage, est à sec. Chez M. Lanaux, là où les cannes ont été tuées par l'inondation, on a semé du coton, le plus tôt possible. L'habitation est maintenant dirigée par M. Argaisse.

—Le bureau des directeurs des écoles Poydras a fait un contrat pour l'érection d'une bâtisse pour l'Académie. La dépense ne dépassera pas $3,000 et sera un commencement pour New Roads. L'entrepreneur—M. Justin Patin—commencera, bientôt, les travaux.

—La semaine qui vient de s'écouler a été pluvieuse; vendredi et dimanche, il y a eu des vents violents. Il va falloir relever bien des barrières.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 juin:

Voici le résumé de nos correspondances de cette semaine, sur l'état des récoltes, aux alentours de la paroisse Ibérie:

Les champs de cannes sont d'une beauté exceptionnelle, dans la paroisse Ste-Marie. Comme à l'ordinaire, Cypremort tient la tête; il le doit à la richesse de ses terres, nouvellement mises en culture. Ses cannes, son maïs, sont superbes et fort avancés.

Le rendement des avoines a été très abondant. Quant au bétail, il est plein de vigueur et de santé. Les travaux marchent rapidement, grâce aux instruments perfectionnés aujourd'hui mis en usage.

La paroisse Ste-Marie possède aussi une grande raffinerie—celle de Des Lignes; on y procède par la diffusion et l'on s'attend à de magnifiques résultats. On y travaillera les produits de Des Lignes, de Saal et de la Estancia. La raffinerie est dirigée par le major C. P. Binning, aidé de MM. R. A. Lawless et Gabriel Fuselier.

—Le pont de bois qui traverse le Tèche, au milieu de la Nouvelle Ibérie, va être démoli pour faire place à une autre construction en fer. Tout le matériel nécessaire est, à présent, sur place; les constructeurs arrivent bientôt du Texas. Quant au vieux pont, il a été acheté par MM. Archer et Duperrier, $500. Ils vont le rétablir devant l'habitation Morbihan. C'est M. F. Aucoin qui est chargé de l'entreprise. Un nouveau bateau-ferry va être établi; il partira du pied de la rue Fischer, et traversera le bayou, à une petite distance au-dessus du pont.

—Le steamer *Tèche* est parti, jeudi dernier, chargé de 1,178 barils de sucre et de 357 barils de mélasse, pour la raffinerie Vauffrey.

—Le contrat pour le transport de la malle, d'ici à Patoutville, a été accordé à M. J. H. Moore; il fera trois voyages par semaine.

—Depuis 10 jours, le temps a été abominable. Nous avons eu des pluies continuelles, au grand ennui des planteurs, qui ne peuvent poursuivre leurs travaux.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 14 juin:

Le capitaine J. N. Pharr, MM. Daniel Thompson, Thos. J. Schaffer et Lewis Clarke, de Ste-Marie, ainsi que MM. H. C. Minor et N. J. Shaffer, de Terrebonne, sont allés à Bâton Rouge, pour faire opposition au bill 68 du Sénat, qui établit un nouveau district de levées, et frappe d'une taxe le sucre, le riz et le coton. Ce n'est pas assez que le planteur soit menacé de l'entrée en franchise du sucre de l'étranger; il faut encore que l'Assemblée de Baton Rouge l'accable d'une nouvelle taxe sur ce produit. C'est une injustice. Les planteurs ont résolu de construire eux-mêmes leurs levées, partout où cela est nécessaire. Tout ce qu'ils demandent à nos législateurs, c'est de les laisser, tranquillement, faire la besogne.

La Nouvelle Revue.
Livraison du 1er juin 1890.

SOMMAIRE.

Toutes les deux (3me partie) par M. Albert Delpit.
Alexandre Ier et Napoléon, d'après leur correspondance inédite (2me partie) par M. Tatistchef.
Essais sur la Science de l'Histoire (1ère partie) par M. Henri Berr.
Un coup d'Etat dans la République des Lettres: Jules-César Scaliger, fondateur du "Classicisme" cent ans avant Boileau (fin), M. Eugène Lintilhac.
L'Héritage de Jean Cadron, par M. Pierre Barbier.
Le Suffrage des Femmes et la Tolérance religieuse, par M. Wikersheimer.
La Sagesse des Bœufs (poésie), par M. Edmond Rostand.
C'est ainsi! (poésie), par M. Georges Clerc.
Petits Poèmes en Prose, par M. Emile Tardieu.
Les Echos de l'Extrême-Orient: L'Alliance franco-russe, par M. Philippe Lehaut.
Le Salon de 1890.—La Sculpture, par M. Léonce Bénédite.
A propos de la Reconstruction de l'Opéra-Comique, par M. Edmond Lahenr.
Sociétés et Associations protectrices anglaises, par M. T. Johnson.
Lettres sur la politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Théâtre: Musique, par M. Louis Gallet.
Théâtre: Drame et Comédie, par M. Marcel Fouquier.
Revue agricole, par M. Georges Couanon.
Livres: La Marine des Anciens, traduction de M. Constant Rados, Athènes 1890.
Carnet mondain.
Revue financière.
Bulletin bibliographique.

—Partout où la malaria existe, les personnes bilieuses sont sûres d'en être atteintes. 1 ans les fièvres intermittentes et rémittentes, le foie est toujours gravement affecté et la bile attaque le sang, le vicie. Une des premières raisons qui font que le "Hostetter Stomach Bitters" est un sûr préventif contre les fièvres en frisson et la malaria sous toutes ses formes, c'est qu'il met à l'abri des maladies en régularisant les fonctions de l'organe biliaire avant la manifestation d'aucun mal. Il n'est pas de préparation plus fortifiante, meilleure, pour les personnes qui vont habiter des régions où sévit la malaria. Il n'y a pas d'exemption contre les maladies endémiques ou épidémiques, assurée par l'usage des toniques ordinaires. Cependant, là où la quinine ne fait aucun effet, le Bitters met à l'abri des maladies ou les guérit. De plus il vient à bout de la dyspepsie, de la constipation, des rhumatismes, de l'inactivité des reins, de la vessie, calme et fortifie le système nerveux.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

SUISSE.—PROJET DE LOI SUR L'EXTRADITION.—Le Conseil fédéral a arrêté le texte d'un projet de loi sur l'extradition. L'article 10 de ce projet est ainsi conçu:

"L'extradition ne sera pas accordée pour crimes et délits politiques, mais elle sera accordée même si l'auteur de l'attentat déclare avoir eu un motif ou un but politique dans le cas où le motif de l'extradition demandée a plutôt le caractère d'un crime ou d'un délit de droit commun. Le tribunal fédéral se prononce, dans chaque cas, en se basant sur la constatation des faits, sur la nature de l'acte défectueux. Si l'extradition est accordée, le Conseil fédéral pose, vis-à-vis de l'Etat qui l'a demandée, la condition que l'extradé ne sera pas traité plus sévèrement à raison du motif ou du but politique de l'acte poursuivi."

L'ARMÉE ITALIENNE DANS LES ALPES.—Les manœuvres que l'armée italienne exécutera, cette année, dans les Alpes, auront une importance exceptionnelle.

Chacun des trois corps d'armée de la frontière occidentale y enverra une division entière, plus le régiment de bersaglieri. Le tout, bien entendu, accompagné de l'artillerie et autres troupes nécessaires, et sans préjudice des troupes alpines et des batteries de montagne plus particulièrement destinées à la défense des Alpes.

C'est la première fois (les journaux militaires le reconnaissent eux-mêmes) qu'un aussi fort effectif de troupes aura été réuni pour manœuvrer dans les montagnes.

ESPAGNE.—LA PROPOSITION DE M. MARCOARTU.—La commission sénatoriale chargée d'examiner la proposition de M. Marcoartu tendant à établir l'arbitrage entre les nations civilisées, a émis un vœu favorable.

BELGIQUE.—BALLOTTAGE.—Au ballottage pour les élections provinciales, qui ont eu lieu le 1er juin, les catholiques l'ont emporté à Louvain, Bies, Saint-Trond et Walcourt.

A Spa et à Gembloux, ce sont les libéraux qui ont été vainqueurs.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE A SANTIAGO DU CHILI.—Les négociants français établis à Santiago du Chili viennent de constituer une chambre de commerce dans cette ville.

La création de la nouvelle chambre porte à vingt-neuf le nombre des institutions de ce genre installées à l'étranger.

M. DE BISMARCK JOUEUR D'ORGUE.—Une piquante anecdote rapportée par le *Musical Courier*, à qui nous en laissons la responsabilité:

"Le prince de Bismarck, traversant, un jour, le palais royal, s'arrête dans une salle où les jeunes princes prenaient gaiement leurs ébats aux sons d'un orgue de Barbarie; les enfants insistèrent pour que le prince de Bismarck restât auprès d'eux et prît part à leurs danses. "Je suis trop vieux, s'écria l'ancêtre septuagénaire, mais si le "prince impérial veut danser, je tour"nerai l'orgue très volontiers!" La proposition fut acceptée. Le prince impérial se joignit à ses deux frères, et le prince de Bismarck se mit à moudre des airs consciencieusement, tandis que les enfants se livraient à une joyeuse ronde. Tout à coup, la porte s'ouvrit, livrant passage au jeune empereur. Il sourit de voir le redoutable chancelier attelé à un orgue de Barbarie, et après quelques paroles de bienvenue à ses enfants, décocha au prince de Bismarck ce trait incisif: "A la bonne heure! Vous "ne perdez pas de temps pour habituer "l'héritier présomptif à danser au son "de votre musette. C'est, ma foi! la "quatrième génération de Hohenzollern "à laquelle vous vous consacrez."

LES NIHILISTES RUSSES.—Le *Figaro* publie la dépêche suivante, en date de Genève, 31 mai:

"Il résulte, de renseignements précis, qu'un complot contre la vie du czar était sur le point d'éclater.

"Demski qui était allé se fixer à Annemasse (Haute-Savoie), après son expulsion du territoire suisse, avait été appelé à Paris par le comité nihiliste, qui avait jugé utile de rassembler tous ses adhérents pour arriver à l'exécution d'un projet préparé depuis environ un an.

"Il est certain que, dans ces derniers temps, le comité nihiliste de Paris avait reçu de l'étranger des subsides importants qui lui avaient permis d'expédier en Russie de nombreuses proclamations révolutionnaires et des bombes.

"Si le complot avait réussi, des mouvements auraient éclaté dans toutes les grandes villes.

"Les réfugiés devaient rentrer successivement en Russie.

"On croit qu'à l'heure présente une vingtaine de nihilistes sont entrés en Russie; tous ont des matières explosibles. Si rien n'avait été découvert, le mois de juin ne se serait pas écoulé sans catastrophe.

"Les réfugiés russes qui sont ici, sont convaincus qu'on ne tirera aucun aveu des nihilistes arrêtés à Paris."

Le bruit court que l'examen des bombes saisies au domicile des terroristes russes aurait amené la découverte d'un nouvel explosif, dont la force d'expansion serait telle que, sous un tout petit volume, elle produirait le même effet qu'une quantité plus considérable de dynamite.

AJOURNEMENT, "SINE DIE" DU COURONNEMENT DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE—Nous trouvons, dans le *Journal du Hâvre*, la dépêche suivante:

"Berlin, 31 mai.

"Il est, aujourd'hui, officiel que la date du couronnement de Guillaume II est ajournée *sine die*.

"L'empereur entendait donner à cette solennité un éclat inaccoutumé.

"Il comptait se présenter entouré de tout un cortège de feudataires et évoquer, à cette occasion, les grands souvenirs d'Othon et de Barberousse.

"La couronne de l'empereur, sur le modèle de celle de Charlemagne, formée et sommée d'une croix, avait été commandée, ainsi que celle de l'impératrice.

"Malheureusement, on s'est heurté à un refus des souverains confédérés.

"Ceux-ci ont refusé de figurer à la cérémonie du couronnement, où leur présence ne pourrait avoir d'autre signification que celle d'une abdication de leurs droits de souveraineté.

"Parmi ceux dont le refus a été définitif, on cite le roi de Wurtemberg, les deux grands-ducs de Mecklembourg, les princes de Lippe et de Reuss."

LE NOUVEAU CANAL RELIANT L'AISNE A L'OISE, EN FRANCE.—Le ministre des travaux publics a inauguré, le 1er juin, le nouveau canal reliant l'Aisne à l'Oise.

Ce canal a une longueur totale de 2,860 mètres. Il a été creusé pour améliorer les relations par eau entre le nord et l'est de la France, en évitant le détour actuel par Compiègne et les difficultés de la navigation de l'Aisne. Il représente une diminution de parcours de 58 kilomètres. Les principaux ouvrages consistent en deux ponts-canaux, treize écluses et un souterrain de 2,365 mètres de longueur. Le percement de ce souterrain a rencontré les plus grandes difficultés, en raison des terrains traversés. Les travaux ont été dirigés par M. Boeswillwald, ingénieur en chef, assisté de MM. Lefort, Elgache et Lefèvre, ingénieurs.

Demandez la Salsepareille d'Ayer et ne vous laissez pas persuader d'en prendre une autre. Vendue par tous les droguistes.

DUGAZON—Décédé mardi matin, 17 juin 1890, à 2 heures 50 minutes, à l'âge de 66 ans, CHARLES THOULUYRE DUGAZON, natif de la Guadeloupe.

BERNARD—Décédée, hier mardi, 17 juin 1890, à l'âge de 67 ans, 7 mois et 6 jours, MARIE BARBE LAGARDE, épouse de Marc A. Bernard, native de Languenberg, département de la Meurthe, France, et résidant en cette ville depuis 43 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses fils Joseph et Célestin Bernard et de son gendre Jacob Graf sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière demeure, coin St-Claude et St-Ferdinand, cette après midi à 4 heures.

MILLIEUX.—Décédé hier, 17 juin 1890, à 11 heures du soir, à l'âge de 47 ans, J. A. MILLIEUX, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances des familles Millieux et Dussenas sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de sa dernière résidence, 311 rue St-Philippe.

De la part de sa veuve.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans les ressorts de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transféré ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Southern Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la SOUTHERN BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.
(Signé) PETER BLAISE. GEO. FAB NLE. H. H. BIERHORST, Liquidateurs.

Louisiana Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la LOUISIANA BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.
(Signé) PH. W. DIELMANN. J. HASSINGER. ALBERT P. NOLL, Liquidateurs.

Pelican Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la PELICAN BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.
(Signé) J. LANGLES. JOHN BEHREND. L. A. JUNG, Liquidateurs.

Weckerling Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la WECKERLING BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.
THEO. BRUMMER. FRANK VATTER. J. J. WECKERLING, Liquidateurs.

Lafayette Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la LAFAYETTE BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.
(Signé) H. LOCHTE. JOHN BLANK. JAMES ROACH, Liquidateurs.
10 juin—10f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juin 1890.

Liste de publication.

Beaufils, Aimé	Richon, François
Chapelle,	Rixner, Jacques
Chabaigne, John	Roland, fe. née
Chéoux-Béronyat Baptiste,	Adeline Woods à Rouys, Marie
Darousset, (fe.) née Anna Partembène,	Royère Pierre, aîné et jeune
de la Londe, C.	Sellenet, Claude, dit
Feuillassier, Etienne	père Emilien
Ganchon, Pierre	Sempé, Joseph
Labarère, femme née Marie Estouret	Toumila Marie, ou Casaine
Lanne, Gustave	Trajan, Simon
Marcel Adolphe, époux,	Videau, Omer, Alexandre
Marty, Jean	
Philippe, Ernest Victor	

LETTRES.

Rauch Emile.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juin 1890.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

STATE NATIONAL BANK.

NOUVELLE-ORLÉANS, 16 juin 1890.

M. CHARLES L. C. DUPUY ayant été élu à l'unanimité caissier de cette Banque entrera en fonctions en cette qualité aujourd'hui.

PIERRE LANAUX, Président.
17 juin—7f

Le décès de M. CHARLES T. DUGAZON ne causera pas d'interruption dans nos affaires, qui continueront comme par le passé.

A. ROCHEREAU & C. T. DUGAZON.
Nouvelle-Orléans, le 18 juin 1890.
18 juin—3f

Privilèges de la Fête Française du 14 Juillet.

Les personnes désirant traiter de gré à gré pour des privilèges, autres que ceux de bars, restaurants et sodas, sont invitées à s'adresser au soussigné, adjudicataire des dits, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

LUDOVIC DELCAZAL,
17 juin—à dim 159 rue de la Commune.

COTTAGES CLAIBORNE,
COVINGTON.

Pension à $10 par semaine et au-dessus, selon les conditions de bien être.
JULES B. MAILLÉ.
25mai—1m—Dim. Mer.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Commandes et emballages à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président. A. SCHREIBER, Vice-Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS: CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORNE, [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov89—1 an—mer.jeu.dim

CHOCOLAT MENIER

30 MILLIONS DE LIVRES CONSOMMÉES PAR AN
EXPOSITION DE PARIS DE 1889
3 GRANDS PRIX — 5 MÉDAILLES D'OR
POURQUOI? PARCE QUE DE TOUS LES CHOCOLATS il est le plus pur et le meilleur.
DEMANDEZ L'ENVELOPPE JAUNE
EN VENTE PARTOUT
MAISON A NEW-YORK: UNION SQUARE.

GRANDS BARGAINS
ELKIN & CO.
42 et 44 rue de Chartres.

Ayant en vue des changements dans leurs affaires, offrent leur fort stock varié de
TAPIS, RIDEAUX DENTELLES, STORES, ETC.,
A des prix tels que les acheteurs feraient bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats.
26 oct—1 an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,
LIMITÉ
18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PIANOS ET ORGUES

Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehling. — BEHR — Pleyel, Fischer, Shoninger, Pease & Sterling.

AUX PLUS BAS PRIX.
Conditions les plus faciles.
—ADRESSE—
LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITÉ,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct '89—1 an

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an

P. WERLEIN,
PIANOS, ORGUES,
187 et 197 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.
RÉDUCTIONS ÉTONNANTES.
Prix et conditions offerts maintenant comme jamais précédemment.
L'assortiment le plus considérable qui soit de Pianos et d'Orgues à des prix de grand sacrifice.
12 janv—

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LÉON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Wuesto, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
13 nov. '89—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Ries, Sec.
1janv—1 an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
80..........RUE DU CAMP..........80
Capital..........$350,000 | Profits non divisés..........$40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Fred. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, E. F. Dwyer, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lambert.
1er sept—1an—dim mer

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE. A. F. GODAT.
A. A. WOODS & CO.,
37..........RUE CARONDELET..........37
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1 an, dim mer sam

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 89—1an

AMUSEMENTS.
WEST END.
LE CONEY ISLAND DU SUD!
Grande ouverture de la saison d'été 1890.

La Compagnie du Chemin de Fer N. O. City & Lake commencera la saison régulière de ses Concerts,
Dimanche, 18 mai,
—Avec—
L'Orchestre Militaire Renommé
Dans l'hiver entier composé de cinquante artistes de Paris, de Bruxelles et du Mexique,
—Sous la direction du—
Maestro H. LENFANT, de Paris.

Les convois, les jours de la semaine partiront toutes les demi-heures à partir de 3 heures de l'après midi; le dimanche, toutes les 10 minutes.

Tous les soirs, la semaine, le concert commencera à 6 heures; le dimanche à 5 heures.
18 mai—1m

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une *Composition Liquide*, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Bourbon, No 161, près Orléans, des bouteilles de 24 onces au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 avril— DR. C. TESTUT.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO. "Limited,"

Ces fabricants, 91 et 93 Chartres, sont prêts à fournir au commerce toutes les marques populaires de tabac à fumer, à priser et à chiquer; aussi cigares et cigarettes, de la vieille fabrique de J. P. Sarrazin.

Tous nos articles sont garantis et nous prions le public de venir examiner notre stock.
12 avril—1 an dim mer ven

S. GARDÉ, Président. W. W. GIRAULT, CAISSIER
AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP.
Fait les affaires de banque en général et vend du change, au comment au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
15 fév—1an—dim.merdi.vend

Hôtel de l'Europe à Biloxi,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 3 mai—2m

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

SCIENTIFIC AMERICAN
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 17 JUIN—CLASSE No 246
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salles de la Compagnie.
En témoignage notre signature ci-dessous.
Ce 17 juin 1890 à 4 heures P. M.
[illegible]
Commissaires.
Les plans de nos tirages [illegible]

Proclamation Annuelle DE QUARANTAINE.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat, et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports ci-dessous désignés, pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection [illegible] nécessaire à la station quarantenaire [illegible] sans autre détention du navire [illegible] autre que celle nécessaire [illegible] navires dans une parfaite co[illegible]

Les navires [illegible] le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, y seront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué et dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 15me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-dix.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine, et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau et des de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils sera, à il courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés à la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter une détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.
22 avril—

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiqués les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'un ouvrage utile dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on ne pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les renvoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires.

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, [illegible] des Remparts, entre Canal et Commune, les effets [illegible] "Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," [illegible] une efficacité pour guérir toute espèce d'irrégularités des femmes.

"Consultations gratuites."
18 déc—1 an